

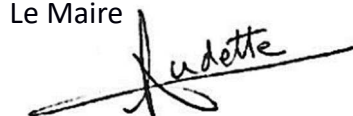
Le conseil municipal est convoqué **le vendredi 20 mars 2020 à 20 heures** en mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Installation du Conseil Municipal

- 1 Election du Maire.
- 2 Détermination du nombre d'Adjoints et élection des Adjoints.
- 3 Indemnités de fonction.
- 4 Remboursement des frais de mission des élus.
- 5 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.
- 6 Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local.

Le Maire



L. AUDETTE